

Infirmier(e) IFSI

Le Département Universitaire en Sciences Infirmières – **DUSI** a pour vocation d'étendre sa mission de formation en santé à l'ensemble du cursus LMD en sciences infirmières.

Il est le fruit du **partenariat** mis en place depuis 2009 entre l'**Université Paris Descartes** et les **6 IFSI** (Instituts de formation en soins infirmiers) nommés ci-dessous :

- [IFSI Paris St-Joseph](#)
- [IFSI Rabelais](#)
- [IFSI Diaconesses de Reuilly](#)
- [IFSI Virginie Olivier – Centre hosp. Ste Anne](#)
- [IFSI Jean-Baptiste Pussin](#)
- [IFSI Nanterre](#)

Au terme de leur formation initiale en soins infirmiers, les étudiants obtiennent :

- un **diplôme d'État infirmier** délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)
- le **grade de licence** délivré par l'Université Paris Descartes

Ils peuvent ensuite poursuivre leur cursus universitaire.

La formation

Être infirmier(e), public visé, la formation, le DUSI

Qu'est-ce qu'être infirmier(e)?

La formation prépare à l'exercice de la **profession d'infirmier** ou d'infirmière.

L'infirmier ou infirmière est un professionnel de santé qui « donne habituellement des **soins infirmiers sur prescription** ou conseil médical, ou en application du rôle propre qui lui est dévolu.

[...]Il ou elle participe à différentes actions, notamment en matière de **prévention**, d'**éducation** à la santé et **formation** d'encadrement ». (article L4311-1 du Code de la Santé Publique).

« Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers et infirmières sont soumis au respect des règles professionnelles et notamment au **secret professionnel** » (article R4311-1 du Code de la Santé Publique).

Le professionnel peut exercer en **établissement de santé**, en **libéral**, en **santé du travail**, en **santé publique**, en **milieu carcéral**, en **mission humanitaire**...

Détail de la formation

Cette formation professionnelle se déroule en **3 ans en alternance** et aboutit à l'obtention de 180 ECTS.

Les sciences contributives (sciences humaines et biologiques) soit 25% de la formation théorique, sont élaborées et dispensées dans le cadre du partenariat entre l'Université et les 6 Instituts de formation en soins infirmiers.

Répartition des 180 ECTS selon l'[arrêté du 31 juillet 2009](#)

Enseignement théorique : 120 ECTS

- Sciences contributives au métier infirmier : 42 ECTS
- Sciences et rôles infirmiers : 66 ECTS
- UE transversales : 12 ECTS

Enseignement clinique en 7 stages : 60 ECTS

- S1 = 1 stage de 5 semaines
- S2, S3, S4, S5, = 1 stage de 10 semaines
- S6 = 1 stage de 15 semaines au total en 2 périodes de 10 semaines maximum

Répartis comme suit :

ENSEIGNEMENT	DÉTAIL	ECTS
Sciences contributives	Sciences humaines	15
		42

	Sciences biologiques	27	
	Sciences infirmières, fondements	15	
Sciences et rôles infirmiers	Sciences infirmières interventions	25	66
	Posture professionnelle, intégration	26	
Formation clinique	Stages		60
Unités transversales			12
	Total		180

Spécificité de la formation : le DUSI

La formation proposée présente une spécificité unique supplémentaire, grâce au DUSI, qui développe une réflexion ciblée sur la pédagogie.

Le DUSI, qu'est ce que c'est?

téléchargement



[Statut du DUSI](#)

Le **Département Universitaire en Sciences Infirmières** intervient dans l'organisation de la formation des étudiants en soins infirmiers. Il y développe des thématiques de travail particulières qui améliorent sans cesse la formation infirmière et la promotion des étudiants.

Tous les détails dans les *statuts du DUSI* à télécharger ci-contre

Le DUSI se compose d'un conseil, un bureau, un secrétariat et de groupes de travail incluant des :

- étudiants
- représentants des IFSI partenaires
- représentants de l'Université Paris Descartes
- personnalités extérieures

Le conseil

téléchargement



[CR Conseils DUSI](#)

Le Conseil du DUSI se réunit 1x par an. Comptes rendus des conseil du DUSI, depuis sa création en 2014, à télécharger ci-contre.

Les 7 groupes de travail du DUSI

Le DUSI comporte **7 groupes de travail** autour des thématiques suivantes :

- « **Cursus Licence** » chargé d'améliorer l'apprentissage et favoriser l'interaction des étudiants
- « **Masters** » qui est chargé d'étudier la pertinence de la création d'un master en sciences infirmières et de proposer un master dans un domaine de spécialisation de l'infirmière clinicienne
- « **Enseignement par simulation** » qui est chargé de développer la simulation en santé dans la formation infirmière
- « **Échanges/Erasmus** » chargé de développer et améliorer la mobilité entrante et sortante des étudiants, formateurs et personnels administratifs des IFSI
- « **Ressources documentaires** » chargé de renforcer les échanges entre les responsables documentaires des ifsi et de la BU et de la promotion des services documentaires auprès des étudiants.
- « **Médecine préventive** » chargé d'optimiser le suivi médical des étudiants et de promouvoir les prestations offertes par le SIUMPPS
- « **Web** » chargé de centraliser et de diffuser les informations relatives au DUSI

Ces groupes de travail sont amenés à évoluer dans le temps en fonction des résultats apportés.

Formation ultérieure

Diplômes proposés par Paris Descartes

Le diplôme d'IFSI permet à l'accès aux formations Master, DU et DIU suivantes :

DIPLÔMES		COORDONNATEUR	DURÉE (ANNÉES)	MÉTIERS
1	MASTER Sciences de l'éducation: Parcours Formateurs de professionnels de santé	Pr. Rothier Bautzer	2	infirmier(ère), paramédicaux
2	MASTER Ethique: Ethique médicale et bioéthique	Prof. Hervé	2	infirmier(ère), paramédicaux
3	DIU Accompagnement et médecine palliative adulte, pédiatrique et gériatrique	Prof. Orliaguet et M. Viallard	1	infirmier(ère)
4	DIU Acteurs-relais de la prévention de l'obésité, du diabète et des maladies cardio-vasculaires	Prof. Valensi et Dr. Triadou	1	infirmier(ère), kinésithérapeute
5	DU Addictologie	Prof. Olie et Dr. Laqueille	1	paramédicaux, cadres infirmiers
6	DU Alcoologie	Prof. Goupy	1	infirmier(ère)
7	DIU Brûlogie	Profs. Mira et Mimoun et Dr. Vinsonneau	1	infirmier(ère), kinésithérapeute, ergothérapeute
8	DIU Cardiologie interventionnelle – partie théorique seule	Prof. Danchin	2	professionnels paramédicaux travaillant depuis au moins 3 ans dans un laboratoire de cardiologie interventionnelle
9	DIU Chef de projet en recherche clinique	Profs. Treluyer et Ravaud	1	professionnels paramédicaux
10	DU Clinique de l'adolescent : continuité et discontinuité de l'enfance à l'âge adulte	Prof. Corcos	2	infirmier(ère), ergothérapeute
11	DU Démarche qualité ISO et certification : une prise en charge globale en infertilité et AMP	Prof. De Ziegler	1	professionnels paramédicaux, infirmier(ère)
12	DIU Dermatologie psychosomatique	Prof. Consoli	1	infirmier(ère), kinésithérapeute
13	DIU Données actuelles sur l'autisme et les troubles envahissants du développement	Prof. Golse et Dr. Robel	2	infirmier(ère), ergothérapeute, orthophoniste, psychomotricien
14	DIU Douleur et soins palliatifs pédiatriques	Dr. Canoui	2	infirmier(ère), kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien
15	DU Education thérapeutique des pathologies cardiovasculaires et métaboliques	Prof. Desnos et Dr. Jourdain	1	infirmier(ère), kinésithérapeute
16	DIU Ethique et pratiques médicales	Prof. Hervé	1 ou 2	infirmier(ère)
17	DIU Ethique et soins des malades d'Alzheimer et de leurs familles	Prof. Rigaud	1	infirmier(ère), kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste
18	DIU Etude de la sexualité humaine	Prof. Thiounn et Dr. Brenot	3	infirmier(ère), kinésithérapeute
19	DU Expertise en soins infirmiers d'oncogériatrie	Prof. Saint-Jean et Dr. Gisselbrecht	1	infirmier(ère)
20	DIU Formation des infirmières et techniciens en recherche clinique	Profs. Treluyer et Ravaud	1	infirmier(ère)
21	DIU Gêrontechnologie (santé et autonomie)	Prof. Rigaud	1	infirmier(ère), auxiliaire médical(e) justifiant de 1 an d'activité en milieu gérontologique
22	DIU Gestionnaire de cas	Prof. Saint-Jean	1	infirmier(ère), kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien
23	DU Handicap lié aux troubles psychiques	Prof. Bayle	1	infirmier(ère)
24	DIU infirmière de santé au travail	Profs. Léger et Choudat	1	infirmier(ère)
25	DU Les technologies du sommeil et de la vigilance	Prof. Laaban	1	infirmier(ère), manipulateur en électroradiologie
	Multidisciplinarité maladie grave	Prof. Hervé et Dr.		aide-soignante, kinésithérapeute,

26	DU	multidisciplinaire – maladie grave – démarche palliative	Prof. Neve et Dr. Vallard et Le Divenah	1	ergothérapeute, infirmier(ère), cadre de santé, assistante sociale
27	DIU	Obésité pédiatrique, approche de santé publique	Prof. Goulet et Dr. Dabbas-Tyan	1	paramédicaux, kinésithérapeute
28	DIU	Paramédical : pathologie neuro-vasculaire	Prof. Zuber	1	infirmier(ère), kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste, manipulateur en électroradiologie, aide soignant
29	DU	Paramédical : urgences collectives, catastrophes et crises sanitaires	Prof. Carli	1	infirmier(ère), cadre de santé
30	DU	Pratiques avancées en soins infirmiers pédiatriques	Prof. Hubert	1	infirmier(ère)
31	DU	Pratiques de médiation et de traduction en situation transculturelle	Prof. Moro et Dr. Bouznah	1	infirmier(ère), assistante sociale
32	DIU	Prélèvement de tissu cornéen	Prof. Brezin et Dr. Bourges	1	infirmier(ère)
33	DIU	Prévention-réadaptation cardio-vasculaires option paramédicale	Prof. Simon et Dr. Iliou	1	infirmier(ère), kinésithérapeute
34	DU	Prise en charge de la douleur en soins infirmiers	Prof. Ozier et Dr. Fouilladieu	1	infirmier(ère), kinésithérapeute, préparateur en pharmacie
35	DU	Prise en charge de l'insomnie	Prof. Léger	1	infirmier(ère), kinésithérapeute, psychomotricien
36	DIU	Prise en charge de l'insuffisance cardiaque – option paramédicale	Prof. Desnos	1	infirmier(ère), kinésithérapeute
37	DIU	Psychologie médicale et psychiatrie de liaison	Prof. Consoli	1	infirmier(ère), kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien
38	DU	Psycho-oncologie clinique	Prof. Consoli et Dr. Maullard-Durdux	1	infirmier(ère), kinésithérapeute, diététicien, personnel paramédical avec expérience en cancérologie
39	DU	Responsabilité médicale	Prof. Hervé et Dr. Chiche	1	infirmier(ère)
40	DU	Santé, maladie, soins, médiation et cultures	Prof. Consoli	1	infirmier(ère)
41	DU	Spécificité du travail en équipe mobile de gériatrie	Prof. Rigaud et Dr. Bloch	1	infirmier(ère), kinésithérapeute
42	DIU	Suivi du patient diabétique	Profs. Larger et Roussel	1	infirmier(ère)
43	DIU	Traumatismes crâniens de l'enfant et de l'adolescent – syndrome du bébé secoué	Prof. Meyer et Mme Laurent Vannier	1	infirmier(ère), kinésithérapeute
44	DU	Urgences psychiatriques	Prof. Moro, Drs. Guedj-Bourdau et Carvalho	1	infirmier(ère), professions paramédicales

Inscriptions 2017-18

Concours, inscription et réinscription

Concours d'entrée

L'entrée en études d'infirmier nécessite la **réussite d'un concours d'entrée**.

Les épreuves d'entrée sont organisées au sein des IFSI partenaires de la Faculté de Médecine Paris Descartes :

- IFSI Paris Saint Joseph
[Infos concours Saint Joseph](#)
- IFSI Rabelais
[Infos concours Rabelais](#)
- IFSI Virginie Olivier – Centre hospitalier Sainte Anne
[Infos concours Sainte Anne](#)
- IFSI Diaconesses de Reuilly
[Infos concours Diaconesses](#)
- IFSI Jean-Baptiste Pussin
[Infos concours PUSSIN](#)
- IFSI Nanterre
[Infos concours NANTERRE](#)

Réinscription

Concerne les 2^e et 3^e années, et 1^e année redoublants.

du 21 septembre au 27 octobre

Étape 1 : réinscription par internet



- Connexion à l'[ENT Paris Descartes](#)
- Onglet **Services** > **Inscription administrative**
- Compléter le formulaire
- Paiement par internet OU sur place (voir ci-dessous)

* Pour s'inscrire en ligne, le compte ENT Paris Descartes doit avoir été activé. Si ce n'est pas le cas, consulter la page [FAQ – activer l'ENT](#)

Étape 2 : finalisation sur place

Prendre [Rendez-vous en ligne](#) (obligatoire)

Pour apporter les pièces suivantes à l'adresse ci-contre :

- la **confirmation d'inscription** reçue par email
- la confirmation de **paiement** (si paiement en ligne)
OU un **chèque** de 39,10€ à l'ordre de l'Agent comptable de Paris Descartes
- 1 photocopie de la **Carte d'identité**

LIEU

**UNIVERSITÉ DESCARTES
BUREAU DES INSCRIPTIONS**

12 rue de l'école
de médecine, Paris 6^e

à partir du 6 sept
9h – 12h [>> prendre 1 RV](#)

1^{ère} inscription

Concerne les étudiants avec numéro INE, pour les autres, voir la rubrique suivante « Etudiant sans INE »

du 21 septembre au 27 octobre

Étape 1 : Inscription par internet

Après la réussite du concours, l'étudiant reçoit un accès au service d'inscription web, par email.

- inscription par internet
- paiement par internet ou sur place (voir ci-dessous)

Étape 2 : finalisation sur place

Prendre [Rendez-vous en ligne](#) (obligatoire)

Pour apporter les pièces suivantes à l'adresse ci-contre :

- la **confirmation d'inscription** reçue par email
- la confirmation de **paiement** (si paiement en ligne)
OU un **chèque** de 39,10€ à l'ordre de l'Agent comptable de Paris Descartes
- 1 photocopie de la **Carte d'identité**
- 1 **photo d'identité**

LIEU

**UNIVERSITÉ DESCARTES
BUREAU DES INSCRIPTIONS**

12 rue de l'école
de médecine, Paris 6^e

à partir du 6 sept
9h – 12h [>> prendre 1 RV](#)

Étape 3 : activation de l'ENT

Démarche en ligne, sur la [FAQ Activer l'ENT](#)

1^{ère} inscription sans INE : sur place

du 21 septembre au 27 octobre

Se rendre à la faculté (adresse ci-contre)
avec les pièces suivantes :

- un **chèque** de 39,10€ à l'ordre de l'Agent comptable de Paris Descartes
- 1 **enveloppe timbrée à 1€**
- 1 photocopie de la **Carte d'identité**
- 1 **photo d'identité**
- Numéro de **sécurité sociale**

LIEU

FACULTÉ DE MÉDECINE
SERVICE SCOLARITÉ



1e étage, salle de lecture

Site des cordeliers

15 rue de l'école
de médecine, Paris 6è



lundi au vendredi
9h à 12h **

Étudiants IFSI 2016 – 2017

Pour les étudiants IFSI de l'année en cours

Informations et documents utiles tout au long de l'année pour les étudiants IFSI de l'année en cours, visibles uniquement en étant connecté avec l'identifiant Paris Descartes.

NB : Les étudiants doivent au préalable activer leur compte Paris Descartes sur la page d'[Activation du compte étudiant](#)

En cas de problème pour activer le compte, consulter la page [FAQ – activer l'ENT](#)



Vous devez vous connecter pour accéder au contenu de cet article.